

VOUS RECHERCHEZ UNE PLACE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER POUR LA RENTREE 2021

Vous pouvez saisir la rectrice sur le site afin d'être accompagné dans la recherche d'une place en master si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous avez obtenu une licence en France en 2019, 2020 ou 2021.
- Vous avez effectué au moins cinq candidatures pour une admission en première année de master à la rentrée 2021, dans au moins deux mentions et au moins deux établissements, pour des mentions de master compatibles avec la mention de votre diplôme national de licence
- Vous avez reçu le justificatif de votre diplôme de licence ou votre dernier refus en master il y a moins de 15 jours.

Sur le site :

<https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>

rubrique « je suis accompagné-e »

Vous devrez répondre à un questionnaire et créer un compte.

Vous devrez ensuite déposer les pièces suivantes :

- La preuve de l'obtention de la licence (diplôme ou, à défaut, attestation de réussite au diplôme – 180 ECTS)
- La preuve des refus de vos candidatures (lettre de refus ou, à défaut, copie d'écran du mail de refus)
- Un CV, de préférence avec un numéro de téléphone où l'on puisse vous joindre rapidement si besoin
- Une lettre adressée à la rectrice et précisant votre projet professionnel, ainsi que vos éventuelles contraintes à la mobilité nationale (charge de famille, état de santé)

Si votre dossier est recevable, la rectrice de l'académie de Normandie, vous proposera, sous certaines conditions, au plus trois propositions d'admission.

Les services rectoraux sont en lien avec les universités pour vous chercher des places correspondant à votre mention de licence, votre parcours, votre projet professionnel. Vous serez informé(e) quand une place est demandée pour vous dans un établissement dans votre région académique d'origine.

Les délais d'attente sont très variables d'un étudiant à l'autre, selon la mention demandée et les éléments du dossier (résultats académiques, expériences), il n'est donc pas possible de vous fournir une date de réponse. Vous pourrez éventuellement bénéficier de désistements à la rentrée.

Vous pouvez attendre d'avoir les trois propositions de la rectrice avant de vous prononcer (accepter ou refuser chacune des propositions).

Il vous est conseillé de poursuivre en parallèle vos recherches de place. Des universités organisent une seconde vague de recrutement pendant l'été. Vous êtes invité également à vous renseigner sur les alternatives au master au cas où vous ne pourriez pas vous inscrire dans le M1 de votre choix à la rentrée 2021.

Si vous trouvez une formation par vous-même ou changez d'avis, nous vous invitons à clore votre dossier dans trouver mon master.

BENEFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA POURSUITE DE VOTRE PARCOURS

Au rectorat, Relais sup vous propose un accompagnement afin de vous aider dans cette démarche jusqu'au 6 juillet 2021 et à compter du 1^{er} septembre 2021.

La demande d'accompagnement sera formulée par courriel (draio-relais-sup@ac-normandie.fr). Vous veillerez à préciser vos coordonnées téléphoniques afin que les psychologues de l'éducation nationale vous contactent dans les meilleurs délais.